



**NATIONS
UNIES**



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
GÉNÉRALE

FCCC/SBI/2008/11
30 octobre 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE DE MISE EN ŒUVRE

Vingt-neuvième session

Poznan, 1^{er}-10 décembre 2008

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

Renforcement des capacités au titre de la Convention

Point 9 de l'ordre du jour provisoire

Renforcement des capacités au titre du Protocole de Kyoto

**Rapport de synthèse sur l'application du cadre pour le renforcement
des capacités dans les pays en développement**

Note du secrétariat*

Résumé

Le présent rapport a été établi pour faciliter le suivi et l'évaluation annuels par l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) de l'application du cadre pour le renforcement des capacités dans les pays en développement, annexé à la décision 2/CP.7. Il reprend sous une forme synthétique les informations figurant dans les communications nationales, les rapports nationaux ainsi que les autres documents soumis chaque année par les Parties parvenus au secrétariat entre septembre 2007 et septembre 2008. Il fournit des informations qui s'ajoutent à celles présentées dans le premier rapport annuel élaboré en 2007 dans le document FCCC/SBI/2007/25. Ces informations sont présentées en fonction des éléments du cadre pour le renforcement des capacités et selon le plan arrêté par le SBI à sa vingt-sixième session. Les Parties pourraient s'appuyer sur la présente note pour procéder au suivi annuel de l'application du cadre pour le renforcement des capacités.

* Le présent document a été soumis tardivement en raison de la présentation tardive des communications.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. INTRODUCTION	1 – 7	3
A. Mandat	1 – 3	3
B. Objet de la présente note	4 – 6	3
C. Mesure que pourrait prendre l'Organe subsidiaire de mise en œuvre.....	7	4
II. APERÇU DES ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS.....	8 – 13	4
A. Activités de renforcement des capacités entreprises par le secrétariat.....	8 – 12	4
B. Activités de renforcement des capacités entreprises par les Parties	13	5
III. SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS .	14 – 25	5
A. Résumé des activités de renforcement des capacités.....	14 – 20	5
B. Aperçu des questions soulevées dans les documents soumis par les Parties.....	21 – 25	6

I. Introduction

A. Mandat

1. La Conférence des Parties, par ses décisions 2/CP.7 et 4/CP.12, a prié le secrétariat d'établir un rapport de synthèse annuel sur les activités entreprises en application du cadre pour le renforcement des capacités dans les pays en développement (ci-après dénommé le cadre pour le renforcement des capacités), en se fondant sur les informations présentées dans les documents soumis par les Parties, les communications nationales, les programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation (PANA), les évaluations des besoins technologiques et les auto-évaluations nationales des capacités.
2. Par ses décisions 29/CMP.1 et 6/CMP.2, la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto a prié le secrétariat de tenir compte dans son rapport de synthèse des progrès accomplis en matière de renforcement des capacités aux fins de la mise en œuvre du Protocole de Kyoto dans les pays en développement en se fondant sur les informations présentées dans les documents soumis par les Parties et dans les rapports des organismes multilatéraux et bilatéraux concernés et du secteur privé, ainsi que sur les informations relatives aux activités du Conseil exécutif du mécanisme pour un développement propre (MDP) concernant la répartition régionale des activités de projet retenues au titre du MDP et des activités connexes de renforcement des capacités.
3. À sa treizième session, la Conférence des Parties a accueilli avec satisfaction le rapport de synthèse initial¹ élaboré par le secrétariat sur l'application du cadre pour le renforcement des capacités, qui couvrait la période se terminant en août 2007. Elle a pris acte de la diversité des activités de renforcement des capacités en cours d'exécution par les Parties et a de nouveau invité celles-ci à soumettre des communications annuelles pour permettre un compte rendu plus complet de l'application du cadre pour le renforcement des capacités et un échange de données d'expérience sur les activités de renforcement des capacités.

B. Objet de la présente note

4. Ce deuxième rapport de synthèse annuel résume les informations concernant les activités de renforcement des capacités entreprises dans les pays en développement, notamment les besoins et les lacunes constatés sur le plan des capacités, ainsi que l'expérience acquise et les enseignements retenus à cet égard. Il est centré sur les activités nouvelles et les activités complémentaires (à savoir celles qui n'étaient pas incluses dans le rapport de synthèse initial) entreprises entre septembre 2007 et septembre 2008 qui ont été communiquées.
5. Ces informations sont tirées des documents soumis par les Parties² et des comptes rendus des activités fournis dans les communications nationales, dans le cas des Parties visées à l'annexe I de la Convention, et dans les communications nationales, les PANA, les évaluations des besoins technologiques et les auto-évaluations nationales des capacités, dans le cas des pays en développement. Les rapports des organismes multilatéraux et bilatéraux concernés ainsi que du Conseil exécutif du MDP ont également été pris en compte pour élaborer la synthèse figurant dans les sections consacrées aux activités de renforcement des capacités entreprises au titre du Protocole de Kyoto.

¹ FCCC/SBI/2007/25.

² FCCC/SBI/2008/MISC.5.

6. Le présent rapport suit la structure du rapport de synthèse initial et du plan arrêté pour le résumé des activités afin de faciliter l'examen des informations présentées. Comme relativement peu d'informations ont été communiquées, les tableaux récapitulatifs sont demeurés incomplets lorsque aucune donnée nouvelle ou complémentaire n'était disponible.

C. Mesure que pourrait prendre l'Organe subsidiaire de mise en œuvre

7. Le SBI pourrait prendre en considération les informations figurant dans le présent document afin d'effectuer le suivi annuel de l'application du cadre pour le renforcement des capacités.

II. Aperçu des activités de renforcement des capacités

A. Activités de renforcement des capacités entreprises par le secrétariat

8. Le cadre pour le renforcement des capacités établit une liste des 15 domaines dans lesquels les pays en développement ont besoin de renforcer leurs capacités³. Le secrétariat et le Fonds pour l'environnement mondial s'emploient par divers programmes à répondre à ces besoins auxquels les Parties et divers organismes consacrent, de leur côté, de multiples activités et programmes.

9. Les informations sur les activités entreprises par le secrétariat entre septembre 2007 et septembre 2008 sont présentées de façon succincte dans les tableaux 1 à 7. Le tableau 1 énumère les activités de renforcement des capacités entreprises pour répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés; le tableau 2 dresse la liste des activités menées pour appuyer l'adaptation; le tableau 3 récapitule les activités entreprises à l'appui de l'éducation, de la formation et de la sensibilisation du public (au titre de l'article 6 de la Convention); le tableau 4 répertorie les activités destinées à appuyer le transfert de technologies; tandis que le tableau 5 recense les activités à l'appui de l'établissement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention; le tableau 6, les activités entreprises pour appuyer le MDP; et le tableau 7, les autres activités de renforcement des capacités.

10. En outre, dans le cadre de ses fonctions de réglementation du MDP, le Conseil exécutif a continué à prendre des mesures visant à mieux répartir géographiquement les activités de projet retenues au titre du MDP et à élargir la participation des différents acteurs concernés. Parmi les activités régulières qui se poursuivent depuis septembre 2007, on retrouve:

a) Une séance de questions-réponses organisée par le Conseil exécutif du MDP à chaque session des organes subsidiaires et à laquelle peuvent assister toutes les parties intéressées;

b) Une rencontre informelle entre le Conseil exécutif du MDP et les parties prenantes à chaque réunion du Conseil exécutif;

c) Des réunions du forum des autorités nationales désignées (trois réunions de ce type ont eu lieu durant la période considérée);

d) Un atelier de coordination conjoint à l'intention des parties prenantes concernées pour discuter et partager des expériences concernant différents aspects du processus du MDP.

11. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), agissant en coopération avec le secrétariat, a continué à administrer le CDM Bazaar, un portail Web destiné à faciliter l'échange d'informations entre acquéreurs, vendeurs et prestataires de services participant au MDP.

³ Décision 2/CP.7, annexe, par. 15.

12. Les activités entreprises au titre du Cadre de Nairobi pour faciliter la participation des pays en développement au MDP – une initiative majeure lancée conjointement par le secrétariat, le Programme des Nations Unies pour le développement, le PNUE, le Groupe de la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, la Commission économique des Nations Unies pour l’Afrique et d’autres organismes – ont permis de renforcer les capacités des parties prenantes au mécanisme, de favoriser les possibilités d’investissement, d’améliorer les activités de sensibilisation et d’accroître la coopération interorganisations, principalement en vue d’aider les pays en développement de l’Afrique subsaharienne à participer davantage au MDP. Le premier Forum africain du carbone a eu lieu à Dakar (Sénégal) du 3 au 5 septembre 2008, au titre du Cadre de Nairobi.

B. Activités de renforcement des capacités entreprises par les Parties

13. On trouvera sur le site Web de la Convention⁴ une compilation des activités entreprises par les Parties en application du cadre pour le renforcement des capacités, à savoir celles qui ont été présentées dans le rapport de 2007 ainsi que les activités nouvelles et les activités complémentaires communiquées en 2008. Les nouvelles informations présentées ont servi de base aux tableaux 8 et 9. Il est néanmoins possible que certains des besoins constatés aient déjà été comblés dans les pays respectifs depuis la présentation des documents de référence (documents soumis par les Parties, communications nationales, auto-évaluations nationales des capacités, etc.). La compilation n’a qu’une valeur indicative et ne dresse pas un tableau complet de toutes les activités entreprises dans ce domaine.

III. Synthèse des activités de renforcement des capacités

A. Résumé des activités de renforcement des capacités

14. Les documents soumis par les Parties indiquent que les activités de renforcement des capacités ont bénéficié d’un soutien individuel, institutionnel ou généralisé. Même si l’appui accordé visait parfois des programmes axés sur les changements climatiques, certains pays donateurs ont essentiellement continué à intégrer le renforcement des capacités aux fins de la lutte contre les changements climatiques dans des programmes de développement durable plus vastes.

15. Le soutien accordé a pris différentes formes, notamment: un appui budgétaire, pour permettre aux pays partenaires d’orienter les fonds vers les domaines prioritaires, notamment les investissements utiles au développement, la consolidation des institutions, la gouvernance et l’élaboration des politiques; un appui destiné aux établissements de recherche et autres établissements d’enseignement supérieur, pour renforcer les capacités individuelles et institutionnelles; ainsi que des cours et séminaires de formation axés sur divers domaines et visant à fournir des informations et des compétences spécifiques.

16. Les programmes de renforcement des capacités couvraient les 15 domaines dans lesquels le cadre pour le renforcement des capacités avait répertorié des besoins. Voici quelques exemples d’activités entreprises à cet égard:

a) S’agissant du renforcement des capacités techniques, les programmes mis en œuvre visaient à établir des communications nationales et des inventaires des émissions de gaz à effet de serre (GES);

b) En ce qui concerne les capacités institutionnelles, un soutien a été accordé pour renforcer les capacités des centres nationaux de liaison et permettre aux autorités locales, régionales et nationales ainsi qu’à la société civile de faire face aux catastrophes, de s’adapter aux changements climatiques et d’élaborer et d’adopter des mesures d’atténuation;

⁴ www.unfccc.int/4086.

c) Dans le domaine de la recherche et de l'observation systématique, l'appui accordé visait notamment à permettre à tous les secteurs de la société de recenser les informations sur le climat et les ressources naturelles, à renforcer les capacités de recherche des établissements d'enseignement supérieur et à mettre au point de nouvelles technologies appropriées;

d) Pour ce qui est de l'évaluation de la vulnérabilité et des stratégies d'adaptation, l'appui accordé a permis d'accroître l'utilisation des techniques locales pour mesurer les risques et répertorier les informations et de donner une formation aux personnes concernées pour qu'elles puissent mieux évaluer les risques et la vulnérabilité aux changements climatiques;

e) S'agissant de la création de conditions favorables au transfert de technologies, l'appui s'est notamment traduit par l'utilisation des technologies d'adaptation et d'atténuation appropriées et a permis de renforcer la capacité à adopter et à mettre en œuvre de nouvelles technologies;

f) En ce qui concerne l'éducation et la sensibilisation du public, un appui a été accordé aux universités, aux écoles primaires et aux groupes communautaires pour les sensibiliser davantage aux causes et effets des changements climatiques et aux solutions éventuelles;

g) Des efforts ont été faits pour accroître les connaissances et la vigilance des décideurs, afin qu'ils puissent en arriver à une convergence de vues et participer pleinement au processus des négociations sur la Feuille de route de Bali, et qu'ils puissent évaluer les besoins en matière d'investissement et de flux financiers.

17. Plusieurs des initiatives de collaboration Sud-Sud qui ont été communiquées ont permis de renforcer les capacités dans les domaines de la modélisation climatique, de la gestion des autorités nationales désignées, de l'établissement des inventaires de GES et de l'établissement des communications nationales. Des cours de formation à l'intention des participants de pays en développement ont aussi permis l'échange de données d'expérience et la constitution de réseaux d'experts de pays en développement.

18. Parmi les activités de renforcement des capacités entreprises au titre du Protocole de Kyoto qui ont permis aux pays en développement de participer à des projets aux fins du MDP, on retrouve la mise en place, la consolidation et la formation des autorités nationales désignées; une assistance au financement de la lutte contre les émissions de carbone; l'évaluation de la capacité des différentes régions à entreprendre des projets aux fins du MDP; la description et la présentation de projets; ainsi que l'élaboration de cadres d'action nationaux au titre du MDP.

19. Une attention particulière a été accordée aux activités de renforcement des capacités offrant un appui programmatique au MDP. Les activités menées dans ce domaine incluaient la conception de projets, l'élaboration des documents nécessaires, la mise au point de méthodes, l'exécution de projets pilotes, la sensibilisation des parties prenantes (en particulier dans le secteur privé) et un appui aux autorités nationales compétentes.

20. Le tableau 8 présente une synthèse des activités de renforcement des capacités entreprises récemment au titre de la Convention, tandis que le tableau 9 résume les activités entreprises au titre du Protocole de Kyoto, conformément à la décision 29/CMP.1.

B. Aperçu des questions soulevées dans les documents soumis par les Parties

21. Il ressort des documents soumis par les Parties que le renforcement des capacités continue de jouer un rôle important dans l'application de la Convention par les pays en développement et que, malgré la réalisation d'un certain nombre d'activités en la matière, certaines lacunes importantes demeurent.

Les Parties ont souligné qu'il est primordial que des ressources financières appropriées soient affectées sans retard à la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités et des activités d'appui.

22. Le renforcement des capacités est considéré comme une composante essentielle du développement durable et comme un élément crucial pour ce qui est d'atténuer les effets néfastes des changements climatiques et de s'y adapter. Il vise prioritairement à intégrer la question des changements climatiques dans tous les secteurs de la planification du développement afin de briser le cycle de la pauvreté dans les pays les plus pauvres.

23. Le renforcement des capacités pour faire face aux changements climatiques est une question qui chevauche de nombreux secteurs. Les PANA et les communications nationales sont utiles pour répertorier toute la gamme des besoins en la matière. Les auto-évaluations nationales des capacités constituent aussi un mécanisme précieux pour les pays en développement souhaitant cerner leurs priorités à cet égard, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles activités de renforcement des capacités grâce auxquelles ils seront mieux en mesure d'appliquer la Convention.

24. Étant donné que le renforcement des capacités est un processus continu, impulsé par chaque pays, les parties prenantes des pays partenaires doivent impérativement être associées très tôt à la planification des activités, lesquelles devraient être entreprises en fonction des priorités et des programmes de chaque pays. Cette approche, qui permet aux parties concernées de s'approprier les initiatives, est importante pour assurer un renforcement des capacités durable. Les Parties ont souligné qu'il faut particulièrement chercher à retenir le personnel qualifié et à garantir la pérennité des capacités institutionnelles nouvellement acquises. Bien qu'il soit difficile de définir les résultats concrets des initiatives de renforcement des capacités, il importe de mettre en place une base solide pour évaluer ces initiatives et déterminer les activités de suivi.

25. Certaines Parties ont souligné la nécessité d'adopter un programme de travail visant à appliquer le cadre pour le renforcement des capacités, programme qui comporterait des plans d'action, des objectifs et des réalisations spécifiques à chaque pays. Un tel programme de travail devrait faire partie d'une discussion continue sur le suivi et l'évaluation de l'application du cadre pour le renforcement des capacités et des indicateurs de performance. La constitution d'un groupe d'experts chargé de donner des conseils scientifiques sur le renforcement des capacités a aussi été proposée dans l'un des documents soumis. Il a également été suggéré que le secrétariat favorise la mise en œuvre de programmes de renforcement des capacités pays par pays.

Tableau 1. Activités de renforcement des capacités entreprises par le secrétariat pour répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés, 2007-2008

Activité	But/cible	Dates et lieu	Organismes et autres structures concernés	Rapport d'activité ou lien Internet pour plus d'informations
Treizième réunion du Groupe d'experts des PMA	Élaborer un programme de travail pour 2008-2010	14-16 avril 2008 Sanaa (Yémen)	Secrétariat de la Convention et Groupe d'experts des PMA	http://unfccc.int/documentation/documents/advanced_search/items/3594.php?rec=j&preref=600004654
Programme de bourses	Contribuer au renforcement des capacités pour faire face aux changements climatiques dans les Parties non visées à l'annexe I de la Convention, en particulier dans les petits États insulaires en développement et les PMA, comme suit: développer des compétences professionnelles au niveau local; soutenir les travaux d'analyse novateurs menés sur les changements climatiques dans le cadre du développement durable; favoriser la constitution d'un réseau d'experts pouvant proposer des solutions créatives et novatrices aux problèmes de changements climatiques; et encourager les jeunes professionnels prometteurs à prendre des initiatives dans leurs domaines de compétence.	Bourse accordée pour une période de trois à six mois Secrétariat de la Convention, Bonn (Allemagne)	Secrétariat de la Convention	http://unfccc.int/4429

Tableau 2. Activités de renforcement des capacités à l'appui de l'adaptation, 2007-2008

Activité	But/cible	Dates et lieu	Organismes et autres structures concernés	Rapport d'activité ou lien Internet pour plus d'informations
<p>Atelier du secrétariat de la Convention consacré à la planification et aux pratiques en matière d'adaptation dans le cadre du programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements</p>	<p>Échanger des informations et des vues sur les pratiques, expériences, besoins, lacunes, possibilités, obstacles et contraintes actuels en matière d'adaptation, ainsi que sur la contribution des connaissances traditionnelles aux travaux consacrés à la planification et aux pratiques en matière d'adaptation.</p>	<p>10-12 septembre 2007 Rome (Italie)</p>	<p>Secrétariat de la Convention et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture</p>	<p>http://unfccc.int/4036</p>
<p>Réunion d'experts de la Convention consacrée aux méthodes et outils et aux données et observations organisée au titre du programme de travail de Nairobi</p>	<p>Examiner plus avant les moyens de promouvoir l'élaboration et la diffusion: de méthodes et d'outils d'évaluation des incidences et de la vulnérabilité, dont les évaluations rapides et les méthodes «partant de la base»; de méthodes et outils permettant d'évaluer et d'améliorer les plans, les mesures et les initiatives en matière d'adaptation, ainsi que leur intégration au développement durable. Améliorer la collecte, la gestion et l'échange des données d'observation et d'autres informations pertinentes sur le climat actuel ou passé et ses effets, ainsi que l'accès à ces données et informations et leur utilisation, et accroître les efforts faits pour améliorer les observations, notamment la surveillance de la variabilité climatique.</p>	<p>4-7 mars 2008 Mexico (Mexique)</p>	<p>Secrétariat de la Convention et Organisation météorologique mondiale</p>	<p>http://unfccc.int/4259</p>

Activité	But/cible	Dates et lieu	Organismes et autres structures concernés	Rapport d'activité ou lien Internet pour plus d'informations
Réunion d'experts de la Convention consacrée à l'information socioéconomique organisée dans le cadre du programme de travail de Nairobi	Échanger des informations et des vues sur les modalités propres à améliorer l'intégration de l'information socioéconomique dans les évaluations des incidences et de la vulnérabilité, y compris celles qui concernent la planification des mesures d'adaptation.	10-12 mars 2008 Port of Spain (Trinité-et-Tobago)	Secrétariat de la Convention	http://unfccc.int/4265
Réunion d'experts de la Convention consacrée aux technologies d'adaptation aux changements climatiques	Identifier les nouvelles activités qui pourraient être entreprises afin de poursuivre les travaux précédents sur les technologies d'adaptation à titre de contribution au programme de travail de Nairobi.	5 avril 2008 Bangkok (Thaïlande)	Secrétariat de la Convention et Groupe d'experts du transfert de technologies (GETT)	http://unfccc.int/ttclear/jsp/EventDetail.jsp?EN=WshpBangkok2 et FCCC/SBSTA/2008/4
Atelier de session sur la modélisation climatique, les scénarios et la réduction de l'échelle des modèles dans le cadre du programme de travail de Nairobi	Mettre en évidence les lacunes dans la mise au point des scénarios climatiques régionaux et sous-régionaux et, notamment, déterminer la nécessité de concevoir des modèles climatiques, leur accessibilité et leur applicabilité, et les solutions permettant de combler ces lacunes; recenser les moyens concrets d'améliorer l'accès aux différents modèles et l'utilisation de leurs résultats, notamment en évaluer l'applicabilité et déterminer des possibilités de formation; et analyser les moyens d'améliorer l'accès des décideurs à tous les niveaux aux données de modélisation des changements climatiques et de réduction d'échelle, et l'applicabilité de ces données par les décideurs.	7 juin 2008 Bonn (Allemagne)	Secrétariat de la Convention	http://unfccc.int/4377

Activité	But/cible	Dates et lieu	Organismes et autres structures concernés	Rapport d'activité ou lien Internet pour plus d'informations
Révision du Recueil FCCC des méthodes et outils permettant d'évaluer les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements	Faciliter la mise en commun des données d'expérience et des enseignements retenus pour évaluer les incidences des changements climatiques ainsi que la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements, notamment l'évaluation des coûts et avantages; promouvoir l'élaboration et la diffusion de méthodes et d'outils d'évaluation des incidences et de la vulnérabilité, dont les évaluations rapides et les méthodes «partant de la base», notamment lorsqu'ils s'appliquent au développement durable; et promouvoir l'élaboration et la diffusion de méthodes et d'outils permettant d'évaluer et d'améliorer les plans, les mesures et les initiatives en matière d'adaptation, ainsi que leur intégration au développement durable.	Février 2008	Secrétariat de la Convention	http://unfccc.int/2674
Gestion et révision de la base de données sur les stratégies locales d'intervention	Faciliter le transfert de stratégies ou de mécanismes d'intervention, de savoirs et d'expériences, appliqués de longue date par des communautés qui ont dû s'adapter à des risques particuliers ou à des conditions climatiques particulières à l'intention de communautés qui commencent à peine à y être exposées.	Activité continue	Secrétariat de la Convention	http://maindb.unfccc.int/public/adaptation/

Activité	But/cible	Dates et lieu	Organismes et autres structures concernés	Rapport d'activité ou lien Internet pour plus d'informations
<p>Élaboration et révision de l'interface des pratiques en matière d'adaptation</p>	<p>Mettre en commun des informations sur les expériences, les enseignements retenus, les difficultés et les obstacles rencontrés s'agissant des mesures et initiatives passées et actuelles en matière d'adaptation, et leurs retombées sur le développement durable; promouvoir différentes modalités permettant de mettre en commun l'information et de renforcer la coopération entre les Parties et les secteurs, institutions et communautés compétents, y compris en matière de réduction et de gestion du risque de catastrophe; mieux faire comprendre les stratégies de riposte, y compris les systèmes d'alerte, les stratégies locales d'intervention et les enseignements qui peuvent être appliqués ailleurs; et évaluer les modalités permettant de soutenir les mesures d'adaptation et de surmonter les obstacles et les difficultés qui compromettent leur mise en œuvre.</p>	<p>Activité continue</p>	<p>Secrétariat de la Convention</p>	<p>http://unfccc.int/4363</p>
<p>Publication de <i>Adaptation under the Frameworks of the CBD, the UNCCD and the UNFCCC</i></p>	<p>Mieux faire comprendre les différents travaux menés dans le domaine de l'adaptation au titre des trois conventions de Rio.</p>	<p>Mars 2008</p>	<p>Secrétariat de la Convention, Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et Convention sur la diversité biologique</p>	<p>http://unfccc.int/resource/docs/publications/adaptation_eng.pdf</p>

Activité	But/cible	Dates et lieu	Organismes et autres structures concernés	Rapport d'activité ou lien Internet pour plus d'informations
Publication de <i>Update on the Implementation of the Nairobi Work Programme</i>	Rendre compte des progrès de la mise en œuvre des activités prescrites par le programme de travail de Nairobi; et informer les Parties et les autres parties prenantes des réalisations accomplies, des principaux résultats des ateliers, des nouvelles façons de participer aux activités et des travaux futurs.	Novembre 2007	Secrétariat de la Convention	http://unfccc.int/resource/docs/publications/nairobi_wp.pdf
Publication de <i>Climate Change: Impacts, Vulnerabilities and Adaptation in Developing Countries</i>	Dégager: les préoccupations et besoins des pays en développement pour qu'ils puissent s'adapter aux effets des changements climatiques, y compris les incidences de ces changements dans quatre régions en développement (Afrique, Asie, Amérique latine et petits États insulaires en développement); la vulnérabilité de ces régions aux changements climatiques futurs; les plans, stratégies et mesures d'adaptation existants; et les options et besoins futurs en la matière	Octobre 2007	Secrétariat de la Convention	http://unfccc.int/resource/docs/publications/impacts.pdf
Publication de <i>Nairobi work programme eUpdate</i>	Élargir la portée des activités prescrites par le programme de travail de Nairobi, notamment: en accroissant le sentiment d'être partie prenante aux activités; en créant des versions faciles à consulter des produits liés à la Convention; et en diffusant les résultats aussi largement que possible	Mars-juillet 2008	Secrétariat de la Convention	http://unfccc.int/files/adaptation/sbsta_agenda_item_adaptation/application/pdf/nwp_eupdate_march_2008.pdf et http://unfccc.int/files/adaptation/sbsta_agenda_item_adaptation/application/pdf/nwp_eupdate_july_2008.pdf

Tableau 3. Renforcement des capacités grâce à l'éducation, la formation et la sensibilisation du public, 2007-2008

Activité	But/cible	Dates et lieu	Organismes et autres structures concernés	Rapport d'activité ou lien Internet pour plus d'informations
Mise en place et gestion du centre d'échange d'informations sur les réseaux d'information (CC:iNet)	Faciliter l'accès à l'information publique, à l'éducation et à la formation dans le domaine des changements climatiques; et aider les gouvernements, les organisations et les particuliers à avoir accès rapidement et facilement aux idées, stratégies, points de contact, services d'experts et documents utiles pour les inciter à agir efficacement face aux changements climatiques et leur en donner les moyens.	Activité continue	Secrétariat de la Convention	http://unfccc.int/ccinet et http://unfccc.int/cooperation_and_support/education_and_outreach/items/3366.php

Tableau 4. Renforcement des capacités à l'appui du transfert de technologies, 2007-2008

Activité	But/cible	Dates et lieu	Organismes et autres structures concernés	Rapport d'activité ou lien Internet pour plus d'informations
Réunion d'experts de la Convention consacrée aux technologies d'adaptation aux changements climatiques	Répertorier les nouvelles activités qui pourraient être entreprises pour poursuivre les travaux précédents sur les technologies d'adaptation à titre de contribution au programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements.	5 avril 2008 Bangkok (Thaïlande)	Secrétariat de la Convention et GETT	http://unfccc.int/ttclear/jsp/EventDetail.jsp?EN=WshpBangkok2 et FCCC/SBSTA/2008/4

Activité	But/cible	Dates et lieu	Organismes et autres structures concernés	Rapport d'activité ou lien Internet pour plus d'informations
Atelier de formation des formateurs sur l'élaboration de projets bancables pour le transfert de technologies	Renforcer la capacité des concepteurs de projet des pays en développement à formuler des propositions de projet qui satisferont aux normes des organismes financiers internationaux.	29 septembre au 1 ^{er} octobre 2008 Vienne (Autriche)	Secrétariat de la Convention, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, Initiative sur les technologies climatiques et GETT	http://unfccc.int/ttclear/jsp/TrnDetails.jsp?EN=TrainingTrainer
Mesure prise pour que la publication intitulée <i>L'art de préparer et de présenter les propositions: Guide d'élaboration de projets bancables pour le transfert de technologies</i> soit disponible dans toutes les langues des Nations Unies	Aider les concepteurs de projet des pays en développement à formuler des propositions de financement qui satisferont aux normes des organismes financiers internationaux.	Décembre 2008	Secrétariat de la Convention	http://unfccc.int/ttclear/jsp/Guidebook.jsp

Activité	But/cible	Dates et lieu	Organismes et autres structures concernés	Rapport d'activité ou lien Internet pour plus d'informations
<p>Mise à jour du manuel intitulé <i>Évaluer les besoins technologiques en vue de faire face aux changements climatiques</i> du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)</p>	<p>Intégrer et renforcer, entre autres, les éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Directives pour évaluer les besoins technologiques; • Directives opérationnelles pour mettre en œuvre les résultats des évaluations des besoins technologiques; • Directives sur les technologies d'adaptation applicables; • Meilleures pratiques et enseignements tirés des évaluations des besoins technologiques effectuées à ce jour; • Directives sur la façon de relier les résultats d'une évaluation des besoins technologiques et les évaluations sur la prospection de nouveaux marchés et les options de financement; • Directives concernant les rapports d'évaluation des besoins technologiques et modèle de rapport pour assurer l'uniformité et la cohérence de ces rapports; • Directives concernant les rapports d'évaluation des besoins technologiques communs en matière de recherche-développement. 	<p>Décembre 2008</p>	<p>PNUD, Programme des Nations Unies pour l'environnement, Fonds pour l'environnement mondial, secrétariat de la Convention et GETT</p>	<p>http://unfccc.int/ttclear/jsp/TNAHandbook.jsp</p>

Tableau 5. Renforcement des capacités à l'appui de l'établissement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention, 2007-2008

Activité	But/cible	Dates et lieu	Organismes et autres structures concernés	Rapport d'activité ou lien Internet pour plus d'informations
Atelier sur l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les Parties non visées à l'annexe I de la Convention pour l'établissement des communications nationales et sur les questions intersectorielles	Améliorer le processus d'établissement des communications nationales grâce à l'échange de bonnes pratiques; et échanger des données d'expérience et les enseignements retenus en ce qui concerne la marche à suivre pour communiquer des informations conformément à la disposition selon laquelle doit être communiquée «toute autre information [jugée] utile pour atteindre l'objectif de la Convention».	20-22 septembre 2007 Le Caire (Égypte)	Secrétariat de la Convention et Groupe consultatif d'experts (GCE)	http://unfccc.int/4100
Neuvième réunion du GCE		24 et 25 septembre 2007 Le Caire (Égypte)	Secrétariat de la Convention et GCE	FCCC/SBI/2007/28
Atelier sur le renforcement des capacités concernant les systèmes de gestion durable des inventaires nationaux de gaz à effet de serre dans la région de l'Asie du Sud-Est	Entreprendre la première série d'activités prévues pour 2008 concernant les systèmes de gestion durable des inventaires de gaz à effet de serre en Asie du Sud-Est: identifier les secteurs où les inventaires doivent être améliorés et former des experts	21 et 23 avril 2008 Singapour	Secrétariat de la Convention et Agence nationale de l'environnement de Singapour	

Tableau 6. Renforcement des capacités à l'appui du mécanisme pour un développement propre, 2007-2008

Activité	But/cible	Dates et lieu	Organismes et autres structures concernés	Rapport d'activité ou lien Internet pour plus d'informations
Troisième réunion du forum des autorités nationales désignées	Renforcer les capacités des autorités nationales désignées en échangeant les données d'expérience et les enseignements retenus	4-6 octobre 2007 Addis-Abeba (Éthiopie)	Secrétariat de la Convention et Conseil exécutif du mécanisme pour un développement propre (MDP)	http://cdm.unfccc.int/DNA/DNAForum/03
Quatrième réunion du forum des autorités nationales désignées	Renforcer les capacités des autorités nationales désignées en échangeant les données d'expérience et les enseignements retenus	29 et 30 novembre 2007 Bali (Indonésie)	Secrétariat de la Convention et Conseil exécutif du MDP	http://cdm.unfccc.int/DNA/DNAForum/04
Cinquième réunion du forum des autorités nationales désignées	Renforcer les capacités des autorités nationales désignées en échangeant les données d'expérience et les enseignements retenus	14 et 15 avril 2008 Bonn (Allemagne)	Secrétariat de la Convention et Conseil exécutif du MDP	http://cdm.unfccc.int/DNA/DNAForum/05
Atelier commun de coordination du MDP	Discuter: des procédures d'enregistrement et de délivrance; de la spécificité du système d'accréditation du MDP; des principales questions méthodologiques applicables aux projets d'efficacité énergétique; de la surveillance, des mesures et des normes relatives aux méthodes du MDP; et des mises à jour du manuel de validation et de vérification du MDP	12 et 13 avril 2008 Bonn (Allemagne)	Secrétariat de la Convention et Conseil exécutif du MDP	

Activité	But/cible	Dates et lieu	Organismes et autres structures concernés	Rapport d'activité ou lien Internet pour plus d'informations
Lancement du <i>CDM Bazaar</i>	Faciliter l'échange d'informations entre acquéreurs, vendeurs et prestataires de services participant au MDP	5 septembre 2008	Secrétariat de la Convention et Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)	www.cdmbazaar.net
Diffusion des travaux menés au titre du Cadre de Nairobi pour renforcer la capacité des pays en développement à participer au MDP, afin de lui donner une impulsion en Afrique	Renforcer la capacité des autorités nationales désignées à devenir pleinement opérationnelles; renforcer leur capacité à élaborer des activités de projet au titre du MDP; favoriser les possibilités d'investissement pour les projets; améliorer le partage/la communication des informations, l'échange de vues sur les activités, l'éducation et la formation; et accroître la coordination interorganisations.	Activité continue	Secrétariat de la Convention, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), PNUE, Banque mondiale, Banque africaine de développement, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et autres	http://cdm.unfccc.int/Nairobi_Framework
Organisation du premier Forum africain du carbone	Renforcer les liens entre les concepteurs des projets exécutés au titre du MDP et les investisseurs de la région et donner aux représentants des autorités nationales désignées l'occasion d'échanger leurs vues et de partager leurs expériences concernant le MDP, tout en facilitant le partage des savoirs	3-5 septembre 2008 Dakar (Sénégal)	Secrétariat de la Convention, PNUD, PNUE, Banque mondiale et International Emissions Trading	http://cdm.unfccc.int/Nairobi_Framework

Activité	But/cible	Dates et lieu	Organismes et autres structures concernés	Rapport d'activité ou lien Internet pour plus d'informations
	et les transactions entre les concepteurs de projet et les acquéreurs de crédits compensatoires pour les émissions totales de carbone. Le Forum est organisé au titre du Cadre de Nairobi.		Association (IETA)	
Publication de <i>CDM Bazaar a market of opportunities</i>		Novembre 2007	Secrétariat de la Convention	http://unfccc.int/resource/docs/publications/bazaar.pdf
Publication de <i>The Kyoto Protocol Mechanisms: International Emissions Trading, Clean Development Mechanism, Joint Implementation</i>		Octobre 2007	Secrétariat de la Convention	http://unfccc.int/resource/docs/publications/mechanisms.pdf

Tableau 7. Autres activités de renforcement des capacités, 2007-2008

Activité	But/cible	Dates et lieu	Organismes et autres structures concernés	Rapport d'activité ou lien Internet pour plus d'informations
Publication de <i>Uniting on Climate: A Guide to the Climate Change Convention and the Kyoto Protocol</i>		Octobre 2007	Secrétariat de la Convention	http://unfccc.int/resource/docs/publications/unitingonclimate_eng.pdf
Publication de <i>Investment and Financial Flows to Address Climate Change</i>		Octobre 2007	Secrétariat de la Convention	http://unfccc.int/resource/docs/publications/financial_flows.pdf

Activité	But/cible	Dates et lieu	Organismes et autres structures concernés	Rapport d'activité ou lien Internet pour plus d'informations
Atelier d'experts sur le suivi et l'évaluation du renforcement des capacités dans les pays en développement	Procéder à un échange de vues sur l'expérience acquise concernant le suivi et l'évaluation du renforcement des capacités par les Parties, des organismes multilatéraux et bilatéraux et des organisations intergouvernementales et non gouvernementales; et accroître l'efficacité du renforcement des capacités par la mise en commun des données d'expérience, des enseignements retenus et des meilleures pratiques concernant l'exploitation des résultats du suivi et de l'évaluation.	5 et 6 novembre 2007 St. John's (Antigua-et-Barbuda)	Secrétariat de la Convention et Fonds pour l'environnement mondial	http://unfccc.int/4080 et FCCC/SBI/2007/33
Atelier consacré aux questions méthodologiques liées à la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement	Discuter de la marche à suivre pour traiter les questions méthodologiques en suspens, notamment: celles concernant l'évaluation des variations du couvert forestier ainsi que des stocks de carbone et des émissions de gaz à effet de serre (GES) correspondants; les variations supplémentaires à mettre à l'actif d'une gestion durable des forêts; la démonstration des réductions des émissions résultant du déboisement, y compris des niveaux de référence des émissions; l'estimation et la démonstration des réductions des émissions résultant de la dégradation des forêts; les incidences des démarches mises en œuvre aux niveaux national et infranational, notamment le déplacement des émissions; les solutions envisageables pour évaluer l'efficacité des	25-27 juin 2008 Tokyo (Japon)	Secrétariat de la Convention	http://unfccc.int/4289 et FCCC/SBSTA/2008/11

Activité	But/cible	Dates et lieu	Organismes et autres structures concernés	Rapport d'activité ou lien Internet pour plus d'informations
	mesures prises en application des paragraphes 1, 2, 3 et 5 de la décision 2/CP.13; et les critères d'évaluation de ces mesures.			
Publication de <i>Forests: Climate Change, Biodiversity and Land Degradation</i>		Mars 2008	Secrétariat de la Convention, Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD) et Convention sur la diversité biologique	http://unfccc.int/resource/docs/publications/forest_eng.pdf
Formation à l'intention des journalistes des pays en développement	Donner l'occasion aux journalistes couvrant les questions financières et environnementales liées aux changements climatiques de participer à une formation en cours d'emploi concernant notamment l'état d'avancement des négociations sur les changements climatiques en vue de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de Bali, les mécanismes de financement pour un monde d'où le carbone serait presque totalement banni et le rôle du marché des droits d'émission de carbone.	27-29 août 2007 Vienne (Autriche)	Secrétariat de la Convention, COM+ alliance of communicators for sustainable development et Banque mondiale	http://unfccc.int/4073
Atelier de formation à l'intention des médias	Sensibiliser les médias, en particulier ceux des pays en développement, aux changements climatiques et au processus de la Convention. Les sujets abordés incluaient les connaissances scientifiques sur les	24-27 août 2008 Accra (Ghana)	Secrétariat de la Convention, Gouvernement du Danemark, Banque mondiale, PNUE,	http://unfccc.int/4485

Activité	But/cible	Dates et lieu	Organismes et autres structures concernés	Rapport d'activité ou lien Internet pour plus d'informations
	changements climatiques, l'historique et l'état d'avancement actuel des négociations des Nations Unies sur les changements climatiques et les questions relatives aux principaux éléments de base du Plan d'action de Bali.		PNUD, UNCCD, Agence internationale de l'énergie et Conseil mondial des entreprises pour le développement durable	
Réunion préparatoire de l'Alliance des petits États insulaires pour la treizième réunion de la Conférence des Parties (COP 13) et la troisième réunion de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP 3)	Communiquer des informations actualisées aux négociateurs sur les changements climatiques concernant l'état d'avancement des négociations.	7-10 novembre 2007 Saint-Kitts-et-Nevis	Secrétariat de la Convention et PNUE	
Réunion préparatoire des négociateurs africains pour la COP 13/CMP 3	Communiquer des informations actualisées aux négociateurs sur les changements climatiques concernant l'état d'avancement des négociations.	29-31 octobre 2007 Abuja (Nigéria)	Secrétariat de la Convention et PNUE	
Réunion préparatoire des négociateurs d'Amérique latine pour la COP 13/CMP 3	Communiquer des informations actualisées aux négociateurs sur les changements climatiques concernant l'état d'avancement des négociations.	22 et 23 octobre 2007 Panama (Panama)	Secrétariat de la Convention et PNUE	
Réunion préparatoire des négociateurs asiatiques pour la COP 13/CMP 3	Communiquer des informations actualisées aux négociateurs sur les changements climatiques concernant l'état d'avancement des négociations.	15-17 octobre 2007 Bangkok (Thaïlande)	Secrétariat de la Convention et PNUE	

Activité	But/cible	Dates et lieu	Organismes et autres structures concernés	Rapport d'activité ou lien Internet pour plus d'informations
Réunion préparatoire des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et du Groupe des États d'Afrique pour la vingt-huitième session des organes subsidiaires	Communiquer des informations actualisées aux négociateurs sur les changements climatiques concernant l'état d'avancement des négociations.	31 mai 2008 Bonn (Allemagne)	Secrétariat de la Convention et PNUE	
Réunion préparatoire des négociateurs africains	Communiquer des informations actualisées aux négociateurs africains sur les changements climatiques concernant l'état d'avancement des négociations sur les questions relatives à la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement.	13-15 mai 2008 Dakar (Sénégal)	Secrétariat de la Convention et PNUE	
Réunion préparatoire des négociateurs africains pour la première partie de la sixième session du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto et la troisième session du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention	Communiquer des informations actualisées aux négociateurs sur les changements climatiques concernant l'état d'avancement des négociations.	18 août 2008 Accra (Ghana)	Secrétariat de la Convention	
Atelier sur le quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)	Faciliter l'échange d'informations entre les Parties au sujet de la teneur du quatrième rapport d'évaluation et des nouveaux résultats des travaux du GIEC depuis la publication de ce rapport.	6 juin 2008 Bonn (Allemagne)	Secrétariat de la Convention	http://unfccc.int/4417

Tableau 8. Tableau récapitulatif visant à rendre compte chaque année du suivi du renforcement des capacités dans les pays en développement

Domaines dans lesquels les pays en développement ont besoin de renforcer leurs capacités ^a	Résumé des activités	Meilleures pratiques	Enseignements retenus	Besoins et/ou lacunes	Références ^b
<p>a) Renforcement des capacités institutionnelles, notamment consolidation des secrétariats nationaux chargés des questions relatives aux changements climatiques ou des centres nationaux de coordination, ou mise en place de telles structures, selon le cas</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place et consolidation des centres nationaux de liaison et des secrétariats nationaux chargés des questions relatives aux changements climatiques grâce à un soutien technique et institutionnel, y compris une formation aux techniques de négociation; • Appui apporté aux autorités locales, régionales et nationales et à la société civile pour qu'elles puissent faire face aux catastrophes, s'adapter aux changements climatiques et élaborer et adopter des mesures d'atténuation; 	<p>Non disponibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un lien doit être établi entre les domaines nécessitant un renforcement des capacités institutionnelles et les méthodes de développement des capacités humaines pour véritablement renforcer les capacités; • Les centres nationaux de liaison doivent bénéficier d'une formation appropriée et d'ateliers pertinents pour garantir une application continue et durable de la Convention. 	<p>Il faut encore renforcer les capacités des bureaux chargés des questions relatives aux changements climatiques pour qu'ils puissent pleinement respecter les exigences de la Convention, y compris l'établissement des communications nationales, l'évaluation des inventaires des gaz à effet de serre (GES), la gestion des bases de données sur les émissions, l'intégration des changements climatiques dans les plans nationaux, la promotion des activités de sensibilisation et d'éducation ainsi que la formulation de stratégies en matière d'énergies propres.</p>	<p>A</p>

Domaines dans lesquels les pays en développement ont besoin de renforcer leurs capacités ^a	Résumé des activités	Meilleures pratiques	Enseignements retenus	Besoins et/ou lacunes	Références ^b
	<ul style="list-style-type: none"> Appui apporté aux centres régionaux et renforcement de leurs capacités institutionnelles, en particulier concernant les questions relatives aux énergies renouvelables. 				
b) Création de conditions favorables ou optimisation de ces conditions	Non disponibles	Non disponibles	Non disponibles	<ul style="list-style-type: none"> Des ressources supplémentaires, non liées au Dispositif d'allocation des ressources (DAR) du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), devraient être affectées à l'appui de toutes les activités habilitantes répertoriées par les pays en développement. 	B
c) Communications nationales	Financement fourni par le FEM pour appuyer l'établissement des communications nationales	Non disponibles	<ul style="list-style-type: none"> L'établissement des communications nationales contribue au renforcement des capacités au niveau national au titre de la Convention; 	<ul style="list-style-type: none"> Plusieurs secteurs économiques ne comptent pas suffisamment d'experts compétents; Il faut former des experts nationaux en recourant à des exemples concrets propres à chaque pays. 	C

Domaines dans lesquels les pays en développement ont besoin de renforcer leurs capacités ^a	Résumé des activités	Meilleures pratiques	Enseignements retenus	Besoins et/ou lacunes	Références ^b
			<ul style="list-style-type: none"> • Les communications nationales sont utiles pour répertorier toute la gamme des besoins en la matière; • Les bureaux de l'administration publique chargés des communications nationales sont fortement tributaires des fonds disponibles; • Une lacune au niveau de l'établissement des communications nationales entraîne une diminution des compétences spécialisées, en particulier parmi les experts de différents secteurs 		
d) Programmes nationaux concernant les changements climatiques	Non disponibles	Tenir compte des considérations liées aux changements climatiques lors de l'élaboration de plans d'action par les pouvoirs publics et de leur intégration dans les	Non disponibles	Non disponibles	D

Domaines dans lesquels les pays en développement ont besoin de renforcer leurs capacités ^a	Résumé des activités	Meilleures pratiques	Enseignements retenus	Besoins et/ou lacunes	Références ^b
		plans nationaux de développement.			
e) Inventaires des gaz à effet de serre, gestion des bases de données sur les émissions et systèmes de collecte, de gestion et d'exploitation des données d'activité et des coefficients d'émission	Appui apporté à l'établissement et à l'amélioration des inventaires de GES	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les facteurs d'émission nationaux; • Évaluer l'incertitude d'un certain nombre de catégories de sources d'émission; • Recourir au contrôle de qualité pour accroître l'exactitude des inventaires de GES. 	L'établissement des communications nationales contribue à renforcer les capacités nationales pour l'établissement des inventaires de GES.	Non disponibles	E
f) Évaluation de la vulnérabilité et des stratégies d'adaptation	<ul style="list-style-type: none"> • Appui financier fourni par différents organismes, y compris le FEM, pour la réalisation d'évaluations de la vulnérabilité et des stratégies d'adaptation; • Adoption de programmes régionaux et bilatéraux à l'appui des évaluations de la vulnérabilité et des stratégies d'adaptation; 	Utiliser les techniques mises au point localement pour mesurer et répertorier les données et évaluer la vulnérabilité aux changements climatiques.	Non disponibles	Il faut encore renforcer les capacités pour identifier les principaux éléments vulnérables.	F

Domaines dans lesquels les pays en développement ont besoin de renforcer leurs capacités ^a	Résumé des activités	Meilleures pratiques	Enseignements retenus	Besoins et/ou lacunes	Références ^b
	<ul style="list-style-type: none"> • Formation donnée à des techniciens pour qu'ils puissent mieux évaluer les risques engendrés par les changements climatiques. 				
g) Renforcement des capacités pour l'application de mesures d'adaptation	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration de mesures d'adaptation dans les stratégies nationales de développement; • Réduction du risque d'impact climatique sur les investissements en matière d'infrastructure (protection contre les effets des changements climatiques); • Amélioration de la préparation en prévision des catastrophes grâce aux connaissances traditionnelles et aux nouvelles technologies; • Appui apporté pour la coordination des mesures d'adaptation régionales. 	Non disponibles	Non disponibles	Il faut appuyer l'évaluation économique des mesures d'adaptation prises dans différents secteurs et leur intégration dans les plans nationaux de développement.	G

Domaines dans lesquels les pays en développement ont besoin de renforcer leurs capacités ^a	Résumé des activités	Meilleures pratiques	Enseignements retenus	Besoins et/ou lacunes	Références ^b
h) Évaluation, en vue de leur mise en œuvre, des solutions qui s'offrent pour atténuer les effets des changements climatiques	Appui apporté pour l'élaboration de rapports sur les mesures d'atténuation/de réduction de la pollution.	Non disponibles	Non disponibles	Non disponibles	H
i) Recherche et observation systématique (services météorologiques, hydrologiques et climatologiques, notamment)	<ul style="list-style-type: none"> • Participation de tous les secteurs de la société au recensement des informations sur le climat et les ressources naturelles (par exemple, les précipitations, les prises de poissons, la qualité des sols, le rendement des cultures, le couvert végétal, etc.); • Renforcement des capacités de recherche des établissements d'enseignement supérieur; 	Établir une coopération Sud-Sud en donnant une formation régionale sur la modélisation des scénarios de changements climatiques.	Non disponibles	Non disponibles	I

Domaines dans lesquels les pays en développement ont besoin de renforcer leurs capacités ^a	Résumé des activités	Meilleures pratiques	Enseignements retenus	Besoins et/ou lacunes	Références ^b
	<ul style="list-style-type: none"> Mise au point de nouvelles technologies appropriées (concernant, par exemple, les mesures de protection contre les inondations, énergies renouvelables, etc.) 				
j) Mise au point et transfert de technologies	<ul style="list-style-type: none"> Appui apporté pour l'élaboration d'évaluations des besoins technologiques; Introduction des technologies d'adaptation (par exemple, systèmes de protection contre les inondations, abris d'urgence, etc.) et d'atténuation (concernant, par exemple, l'efficacité énergétique, le reboisement, etc.) appropriées; Renforcement de la capacité à adopter et à appliquer de nouvelles technologies. 	Non disponibles	<ul style="list-style-type: none"> L'utilisation d'un guide pratique^c, accompagnée d'une formation pertinente, permet de formuler des propositions de projets claires, gage d'une mise en œuvre réussie des évaluations des besoins technologiques; Toutes les parties prenantes devraient hiérarchiser les technologies et définir les mesures à prendre pour surmonter les obstacles au transfert de technologies. 	Il faut renforcer les capacités des institutions et améliorer les cadres législatifs pour permettre un transfert de technologies effectif.	J

Domaines dans lesquels les pays en développement ont besoin de renforcer leurs capacités ^a	Résumé des activités	Meilleures pratiques	Enseignements retenus	Besoins et/ou lacunes	Références ^b
k) Amélioration du processus décisionnel, notamment fourniture d'une aide pour la participation aux négociations internationales	<ul style="list-style-type: none"> • Appui apporté à la participation de délégués des pays en développement aux sessions des organes subsidiaires, aux Conférences des Parties et à d'autres forums internationaux; • Séances de formation sur les techniques de négociation offertes conjointement par différents organismes des Nations Unies. 	Non disponibles	<ul style="list-style-type: none"> • La fatigue est moins grande chez les délégations comptant plus de participants, ce qui se traduit par une contribution plus utile au processus de négociation; • La participation à des négociations régionales et internationales contribue au renforcement des capacités. 	Non disponibles	K
l) Mécanisme pour un développement propre ^d (MDP)	<ul style="list-style-type: none"> • Appui apporté à la mise en place et au renforcement d'autorités nationales désignées; • Organisation d'ateliers nationaux à l'intention des parties prenantes pour discuter de la mise au point du MDP. 	<ul style="list-style-type: none"> • Donner une formation pratique tenant compte des conditions locales; • Assurer une coopération Sud-Sud au moyen de visites techniques de délégations d'autorités nationales désignées. 	Non disponibles	<ul style="list-style-type: none"> • Certaines autorités nationales désignées ne sont pas encore opérationnelles; • Absence de règles régissant la formulation de propositions de projet au titre du MDP; • Le personnel ne dispose pas des capacités appropriées pour formuler des règles et des directives au titre du MDP; 	L

Domaines dans lesquels les pays en développement ont besoin de renforcer leurs capacités ^a	Résumé des activités	Meilleures pratiques	Enseignements retenus	Besoins et/ou lacunes	Références ^b
				<ul style="list-style-type: none"> • Le personnel ne dispose pas des capacités appropriées pour entreprendre des activités de sensibilisation destinées aux éventuels concepteurs de projet; • Capacités techniques insuffisantes pour mettre au point de nouvelles technologies; • Formation nécessaire sur la préparation des documents de projet et sur la mise en œuvre de projets dans différents secteurs; • Accès insuffisant aux fonds consacrés à l'assistance technique et au renforcement des capacités, et accès insuffisant aux outils de financement de projets et de gestion des risques. 	
m) Besoins découlant de l'application des paragraphes 8 et 9 de l'article 4 de la Convention					M

Domaines dans lesquels les pays en développement ont besoin de renforcer leurs capacités ^a	Résumé des activités	Meilleures pratiques	Enseignements retenus	Besoins et/ou lacunes	Références ^b
n) Éducation, formation et sensibilisation du public	<ul style="list-style-type: none"> • Création de sites Web nationaux consacrés aux changements climatiques; • Divers cours et séminaires de formation organisés pour transmettre des connaissances et des compétences spécifiques. 	Non disponibles	S'agissant de l'éducation, une démarche à long terme doit être adoptée pour permettre aux pays disposant de ressources humaines limitées de répondre à toutes les exigences de la Convention.	Non disponibles	N
o) Information et constitution de réseaux, notamment création de bases de données	<ul style="list-style-type: none"> • Création de pools d'information sur le Web afin de permettre aux parties prenantes, aux experts et aux décideurs d'avoir un meilleur accès à l'information; • Plusieurs initiatives ont été prises pour constituer des réseaux d'échange d'informations entre les diverses parties prenantes. 	Non disponibles	Non disponibles	Non disponibles	O

^a Décision 2/CP.7, annexe, par. 15.

^b Les codes figurant dans cette colonne renvoient à des données consignées dans un tableau des activités, établi à partir des documents soumis par les Parties, des communications nationales et d'autres rapports nationaux, qui peut être consulté sur le site Web de la Convention à l'adresse suivante: <http://unfccc.int/4093>.

^c *L'art de préparer et de présenter les propositions: Guide d'élaboration de projets bancables pour le transfert de technologies.*

^d D'autres activités visant à répondre aux besoins en matière de renforcement des capacités au titre du Protocole de Kyoto sont présentées dans le tableau 9 ci-après.

Tableau 9. Tableau récapitulatif visant à rendre compte chaque année du suivi du renforcement des capacités dans les pays en développement au titre du Protocole de Kyoto

Domaines dans lesquels les pays en développement ont besoin de renforcer leurs capacités pour participer au MDP ^a	Résumé des activités	Meilleures pratiques	Enseignements retenus	Besoins et/ou lacunes	Références ^b
a) Renforcer les capacités institutionnelles pour aider les pays en développement à créer et à renforcer des autorités nationales spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place et renforcement des autorités nationales désignées; • Appui apporté aux projets de démonstration au titre du MDP • Appui apporté à la participation d'autorités nationales désignées à des réunions internationales, notamment au salon Carbon Expo; • Réunions du forum des autorités nationales désignées pour aider celles-ci à renforcer leurs capacités en échangeant des données d'expérience et en mettant en commun les enseignements retenus. 	Coopération Sud-Sud et partage d'expériences concernant le fonctionnement des autorités nationales désignées	Non disponibles	<ul style="list-style-type: none"> • Faibles capacités institutionnelles et administratives pour l'élaboration d'activités de projet au titre du MDP; • Certaines autorités nationales désignées ne sont pas encore opérationnelles. 	L

Domaines dans lesquels les pays en développement ont besoin de renforcer leurs capacités pour participer au MDP ^a	Résumé des activités	Meilleures pratiques	Enseignements retenus	Besoins et/ou lacunes	Références ^b
<p>b) Accroître la sensibilisation, la formation et les liens entre autorités nationales désignées dans les pays en développement, organisations non gouvernementales, secteur privé et autres acteurs compétents, en particulier pour le perfectionnement des compétences en rapport avec le cycle de projet au titre du mécanisme pour un développement propre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d’ateliers nationaux à l’intention des parties prenantes consacrés à la mise au point du MDP; • Réunions du forum des autorités nationales désignées, avec l’appui de Parties visées à l’annexe II de la Convention; • Divers programmes de formation et de sensibilisation; • Formation, mise au point de méthodes, description de projets et exécution de projets pilotes axés spécifiquement sur l’appui programmatique au MDP; • Appui apporté pour décrire les projets au titre du MDP, concevoir des projets et élaborer les documents nécessaires. 	<p>Non disponibles</p>	<p>Non disponibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les secteurs concernés n’ont pas suffisamment de connaissances et d’expériences concernant le MDP, les conditions d’investissement sont inadéquates et les projets ne sont pas assez nombreux; • Le personnel ne dispose pas des capacités appropriées pour entreprendre des activités de sensibilisation destinées aux éventuels concepteurs de projet; • Capacités techniques insuffisantes pour mettre au point de nouvelles technologies. 	<p>L</p>

Domaines dans lesquels les pays en développement ont besoin de renforcer leurs capacités pour participer au MDP ^a	Résumé des activités	Meilleures pratiques	Enseignements retenus	Besoins et/ou lacunes	Références ^b
c) Appuyer et faciliter la communication, la coopération et les liens entre autorités nationales désignées dans les pays en développement et le Conseil exécutif du mécanisme pour un développement propre, ainsi que d'autres acteurs du mécanisme	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions du forum des autorités nationales désignées, notamment à Addis-Abeba (Éthiopie), qui leur permet toujours d'échanger des informations et des données d'expérience; • Visites techniques de représentants d'autorités nationales désignées dans d'autres pays en développement dans le cadre des efforts de coopération Sud-Sud; • Maintien du <i>CDM Bazaar</i>; • Organisation, par le Conseil exécutif du MDP, d'une séance de questions-réponses à chaque session des organes subsidiaires. 	Les réunions du forum des autorités nationales désignées convoquées au niveau régional permettent de mieux partager les données d'expérience en mettant l'accent sur les situations particulières des régions.	Non disponibles	Non disponibles	L

Domaines dans lesquels les pays en développement ont besoin de renforcer leurs capacités pour participer au MDP ^a	Résumé des activités	Meilleures pratiques	Enseignements retenus	Besoins et/ou lacunes	Références ^b
d) Soutenir une plus large participation au mécanisme pour un développement propre, y compris la participation à des forums d'autorités nationales désignées organisés en conjonction avec les sessions de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto et de ses organes subsidiaires	Appui apporté à la participation des autorités nationales désignées des pays en développement au salon Carbon Expo et aux réunions du forum des autorités nationales désignées.	Non disponibles	Non disponibles	Non disponibles	L
e) Améliorer la répartition géographique, compte dûment tenu des difficultés qu'a l'Afrique à attirer des projets au titre du mécanisme pour un développement propre, en soutenant des projets au titre de ce mécanisme dans	Divers programmes et activités de renforcement des capacités exécutés au titre du Cadre de Nairobi pour aider les pays en développement à participer au MDP et les différentes parties prenantes des pays de l'Afrique subsaharienne à participer davantage à ce mécanisme.	Non disponibles	Non disponibles	Non disponibles	L

Domaines dans lesquels les pays en développement ont besoin de renforcer leurs capacités pour participer au MDP ^a	Résumé des activités	Meilleures pratiques	Enseignements retenus	Besoins et/ou lacunes	Références ^b
les pays les moins avancés et les petits pays insulaires en développement à travers la formation, des études de marché concernant le mécanisme pour un développement propre et l'organisation de forums					
f) Renforcer la capacité de formuler des activités et des politiques de réduction et de les intégrer à d'autres moyens d'action dans le cadre d'un développement durable	Participation des autorités nationales et des parties prenantes concernées aux activités, à la concertation sur les mesures à prendre et à l'élaboration de cadres de politique générale.	Non disponibles	Non disponibles	Non disponibles	L

^a Décision 29/CMP.1, par. 2.

^b Les codes figurant dans cette colonne renvoient à des données consignées dans un tableau des activités, établi à partir des documents soumis par les Parties, des communications nationales et d'autres rapports nationaux, qui peut être consulté sur le site Web du secrétariat à l'adresse suivante: <http://unfccc.int/4093>.
